

# **Réunion des professeurs documentalistes du bassin de Narbonne**

## **le jeudi 7 avril 2011**

La réunion a débuté par la présentation des deux thèmes de la journée :  
Matin : Les connaissances et les compétences documentaires au collège et au lycée (à travers des dispositifs d'évaluation : le Socle Commun de Connaissances et de Compétences et le B2i).  
Après midi : L'orientation au collège et au lycée (la présentation des différentes filières des lycées de la ville de Narbonne; les modifications induites par la réforme des lycées; l'éducation à l'orientation PDMF et l'accompagnement personnalisé).

### **Connaissances et compétences documentaires au collège et au lycée :**

La matinée a été organisée en trois temps :

- Nous avons évoqué l'importance de la formation des élèves aux connaissances et aux compétences documentaires au collège et au lycée à travers des projets disciplinaires et pluridisciplinaires.  
Pour la mise en place de cette première validation obligatoire du Socle Commun au collège, chaque établissement a ses spécificités : organisation de réunions de travail ou d'information, mise en place de projets disciplinaires et pluridisciplinaires pour la formation des élèves, concertation des enseignants pour la formation et l'évaluation des élèves à travers une étude des items et des manières différentes de les aborder, étude ou utilisation de logiciels d'évaluation, formation aux connaissances et compétences documentaires et évaluation de certains items du B2i (déjà présent dans les établissements scolaires), dispositifs de remédiation pour que les élèves, repérés en difficulté, puissent acquérir ces connaissances et ces compétences (dispositifs d'accompagnements, pédagogie différenciée, la place des TICE...).  
Nous avons également abordé la progression des connaissances et des compétences documentaires au lycée, pour réaliser un lien, une continuité dans la formation et l'évaluation de l'élève collégien et futur lycéen.
- Un exemple de travail a été proposé aux collègues documentalistes : la présentation des deux journées de formation – réunions de travail consacrées au Socle Commun des Connaissances et des Compétences des collèges de Sigean et de Port La Nouvelle (Annexe 1) et du travail de réflexion des deux professeurs documentalistes (Annexe 2) .
- La deuxième partie de la matinée a été consacrée à un travail de groupe, en fonction de l'établissement scolaire : collège ou lycée.  
A partir des documents présentés (support papier ou sitographie jointe) chaque groupe de travail a essayé de repérer les connaissances et les compétences documentaires citées dans le Socle Commun.  
Une grille a été proposée comme support pour ce travail (Annexe 3). Elle donnait la possibilité de mettre en adéquation l'intitulé d'une compétence du socle commun avec les connaissances, les activités pédagogiques, les différents niveaux/les différentes classes, les différents types d'évaluation.  
Le document élaboré par les collègues documentalistes des collèges de Sigean et de Port La Nouvelle a constitué un exemple de travail.  
Nous avons pu constater qu'il serait difficile et réducteur de sélectionner certains items. Les connaissances et les compétences liées à la documentation, à l'information et à la communication pouvaient être repérées à travers de nombreux items du Socle Commun. Cela rend difficile l'évaluation par le professeur documentaliste.  
Il participe, comme toujours, à la formation de l'élève, à travers des projets disciplinaires et pluridisciplinaires, en co-animation, avec les enseignants de la classe. Mais l'évaluation serait difficile en terme de temps, moyens, disponibilité mais surtout par rapport aux spécificités de chaque établissement : effectifs, projets disciplinaires et pluridisciplinaires, projets de logue ou de courte durée, niveaux/classes impliquées dans les projets, dispositifs de remédiation.

### **Parcours de Découverte des métiers et des formations :**

- Les brochures des lycées Eiffel et Diderot sont données aux collègues exerçant en collège et qui ne les possèdent pas dans le Kiosque.
- Documentation du Kiosque : Constat par certains collègues d'une sous utilisation par les enseignants de la documentation du Kiosque. Les ouvrages de la collection Parcours sont parfois difficiles d'accès pour les collégiens. Le Dico des métiers est d'un accès plus facile pour les collégiens mais les informations délivrées sont restreintes.

- Un point d'information sur les filières et les enseignements d'exploration (uniquement pour les lycées généraux et technologiques) proposés par les différents lycées de Narbonne (Diderot-Lacroix-Beauséjour-Eiffel).
- Tour de table concernant les projets menés en lien avec l'orientation dans les établissements du bassin :

#### Collèges :

- Aide aux élèves en autonomie par le professeur documentaliste et dans le cadre d'une classe SAS, un travail sur l'orientation est mené au CDI avec des élèves qui sont sortis du cadre de la classe et encadrés par un enseignant.
- Mise en place d'un PDMF qui concerne tous les élèves avec un travail par niveau de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Pour les 5<sup>ème</sup> un concours d'affiche est organisé sur le thème « Mon métier idéal » en partenariat avec le professeur documentaliste (1 séance préparatoire de travail sur le Kiosque Onisep est prévue). Pour les 4<sup>ème</sup> un questionnaire sur la découverte des formations (lien avec les formations régionales) est organisé. Pour les 3<sup>ème</sup>, les professeurs principaux mènent des projets au sein de leur classe. Par ailleurs, le journal du collège réalisé dans le cadre d'un club intègre un article sur un métier dans son contenu. Projet d'un passeport qui suivrait l'élève de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- Différents projets sont menés avec la participation des professeurs documentalistes. Les 6<sup>ème</sup> participent à un petit déjeuner au cours duquel 3 métiers en relation avec le petit déjeuner sont abordés. Les élèves de ce niveau sont aussi sensibilisés aux métiers en lien avec le collège. Les 5<sup>ème</sup> sont sensibilisés aux métiers du théâtre dans le cadre d'un projet « Collège au théâtre » (pas d'intervention directe des professeurs documentalistes). Les élèves de 4<sup>ème</sup> utilisent le logiciel GPO. Les élèves de 3<sup>ème</sup> dans le cadre de la DP3 viennent au CDI pour travailler sur le Kiosque Onisep. Cela peut donner lieu à l'écriture d'un article pour le journal du collège. Les élèves disposent sur l'ENT d'un web classeur.
- Le professeur documentaliste intervient pour les niveaux 5<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>. Dans le cadre de la formation des délégués 5<sup>ème</sup>, un diaporama présentant les différents métiers du collège a été préparé. Ce diaporama est aussi présenté à tous les élèves de 5<sup>ème</sup> en collaboration avec le professeur principal de la classe. Une présentation rapide de GPO est proposée aux élèves de 5<sup>ème</sup>. Les élèves de 4<sup>ème</sup> utilisent le logiciel GPO, font le test Imadu, effectuent des recherches sur Internet et prennent connaissance des ressources du kiosque Onisep. Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, travail en collaboration avec le professeur principal sur les heures de vie de classe : des fiches à compléter (en lien avec les sorties pédagogiques et qui traitent des métiers ou par exemple sur les lycées de Narbonne) sont proposées aux élèves. Ces fiches sont placées dans un classeur. Les élèves réalisent un dossier écrit sur un métier ou travaillent en autonomie sur un secteur d'activité.
- DP3 : Coanimation professeur chargé de la DP3 et professeur documentaliste. Pour les 3<sup>ème</sup> : travail sur le Kiosque, test Imadu. En 6<sup>ème</sup>, sur les heures de soutien, première présentation du Kiosque Onisep aux élèves.

#### Lycées :

- En 2<sup>nde</sup>, le professeur documentaliste participe aux entretiens individualisés (établissement privé). Séances pédagogiques sur le Kiosque, sur les sources d'information sur l'orientation sur internet, tests d'orientation. Dans le cadre de l'enseignement d'exploration Littérature et Société : travail sur les métiers de la presse et du livre, rencontre avec un journaliste, un écrivain.
- Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des 2<sup>nde</sup>, une séance est prévue sur « s'informer sur l'orientation », travail sur le logiciel GPO en partenariat avec enseignants.

Mihaela Anin et Olivia Boneu

# ANNEXE 1

## Document n° 1 : Socle commun de connaissances et de compétences

*Compte rendu des journées de formation – réunions de travail*

*Plan de formation établissement*

Collège des **Corbières Maritimes** de Sigean et Collège **La Nadière** de Port La Nouvelle

Mardi 30 novembre 2010 et vendredi 25 février 2011

### **Organisation des deux journées**

Matin : travail par équipes disciplinaires :

Les professeurs documentalistes font partie du groupe **Lettres**.

Échanges autour des pratiques d'évaluation des collègues de **Lettres**.

Après midi : travail des deux collègues documentalistes

Élaboration du document : **Connaissances et compétences du socle commun et documentation** : **Travail de réflexion des professeurs documentalistes des collèges de Sigean et de Port La Nouvelle** ;

- lecture des connaissances et des compétences évoquées dans les documents « **Livret personnel de compétences** » et « **Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du Socle Commun** »

(*source* : <http://eduscol.education.fr/> - Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et de la Vie associative) et aussi « **Socle Commun des Connaissances - Documentalistes** » document réalisé par le groupe de travail de l'académie de Nancy-Metz juin 2007 (*source* : <http://www.ac-nancy-metz.fr/>)

- sélection des compétences liées à la documentation, à la communication et à l'information (que le professeur documentaliste et l'enseignant de la classe, pourraient valider – nous avons retenu 7 items);

- association entre l'intitulé de l'item, selon le **Livret personnel de compétences**, et la représentation de la connaissance et de la compétences selon l'élève;

- proposition d'une possible évaluation des élèves, selon les critères suivants :

**Qui évalue?** - le documentaliste et le professeur de la classe;

**Qui est évalué?** - tous les élèves de la 6ème à la 3ème, en fonction des projets;

**Comment évalue-t-on?** - à travers des projets disciplinaires et pluridisciplinaires ;

**Quel dispositif d'évaluation ?** - projet de création d'un livret de présentation du CDI (comportant des fiches techniques et de travail mais aussi une grille d'évaluation. Ce document serait complété par l'élève, tout au long de sa scolarité). Il sera distribué à tous les élèves de 6ème.

ou

-informatisé, avec logiciel d'évaluation

**Remarque** : L'évaluation des élèves par le professeur documentaliste tiendra compte des spécificités de chaque établissement (effectifs, projets disciplinaires et pluridisciplinaires, événements culturels ou bien dispositifs de remédiation) mais aussi des conditions de temps, moyens et disponibilité.

Matin : travaux, en atelier, par équipes d'enseignants

- Une présentation « en face à face » (2 équipes) de l'évaluation autour d'un échantillon de 3 groupes d'élèves connus et représentatifs;

- Une réflexion entre les équipes : quelles réponses pédagogiques apporter aux élèves qui n'ont pas encore validé certaines compétences du socle à la fin du second trimestre?

Après Midi : travaux en ateliers avec les IA-IPR autour de la problématique de l'acquisition du Socle et le traitement des élèves repérés en difficulté: dispositifs d'accompagnement, pédagogie différenciée, la place des TICE... (présentés dans le document joint).

mardi  
30  
novembre  
2010

vendredi  
25  
février  
2011

**Signification** : attestation/document qui regroupe les connaissances et les compétences de l'élève en fin de scolarité obligatoire.

**Nouveauté** : on parle des connaissances et puis des compétences.

**Un support de travail pour les enseignants du lycée : il fait le lien entre le collège et le lycée** car cette évaluation peut servir comme support pour la mise en place de *l'accompagnement personnalisé* et des dispositifs adaptés aux besoins de l'élève.

**C'est un bilan affiné** qui reflète les connaissances et les compétences de l'élève.

## Socle commun de connaissances et de compétences

**Méthodes de travail pour l'acquisition du socle pour les élèves qui rencontrent des difficultés :**

-*la pédagogie différenciée* (mettre l'élève en situation d'apprentissage);

-*la progression en « spirale »* (permet à l'élève de revenir, plusieurs fois, sur la même notion en lui laissant ainsi le temps de la maturation, de l'assimilation et de l'appropriation. Cela donne la possibilité d'évoquer, systématiser, réinvestir, revenir sur les mêmes notions à des moments différents et dans des situations différentes);

-*la pédagogie du détour* (mise en place d'une situation précise pour que l'élève intègre une compétence);

-*la pratique « actionnelle »* - mise en action, en situation, de l'élève - **Exemple**: écriture (édition de récits), outils (travail avec Internet), exposition (pour des travaux d'élèves)

**Dispositifs de remédiation des élèves qui rencontrent des difficultés :**

- **travailler en amont** (comprendre la source du problème, la représentation initiale de l'élève pour pouvoir la corriger à travers un processus de remédiation);

- **mettre en adéquation la construction d'une séquence avec les compétences et les connaissances du Socle Commun.**

**Situations d'évaluation:**

-heures de cours;

-soutien scolaire (pour les élèves qui rencontrent des difficultés);

-projets interdisciplinaires (lettres, histoire, documentation);

-validation de certaines compétences par tous les membres de l'équipe éducative

(ex. orthographe, usage d'Internet...);

-évaluations à des moments différents : un même item peut être évalué plusieurs fois; Cela permet d'apprécier la progression de l'élève et à l'élève d'apprécier sa propre progression (l'élève donne du sens à son apprentissage).

Prise de notes  
Synthèse **Lettres**  
et **Langues Etrangères**  
Mihaela ANIN  
25/02/2011

Document n° 2 : Connaissances et compétences du socle commun et documentation  
 Réunion du 13 décembre 2010 au Collège des Corbières Maritimes de Sigean  
 Travail de réflexion des documentalistes des Collèges de Port la Nouvelle et de Sigean

Compétence 4

La Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i)

**Sous compétence 2 : adopter une attitude responsable**

- Item 1 : connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique (*Je connais les règles de bonne conduite sur Internet*)
- Item 2 : protéger sa personne et ses données (*Je connais les dangers d'Internet*)

**Sous-compétence 4 : s'informer, se documenter**

- Item 1 : consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte) (*Je sais utiliser un logiciel documentaire de type BCDI*)
- Item 2 : identifier, trier et évaluer les sources (*Je sais identifier l'auteur d'un site internet et la nature du site*)
- Item 3 : chercher et sélectionner l'information demandée (*Je sais évaluer les résultats lors d'une recherche et sélectionner l'information pertinente*)

Compétence 5

La culture humaniste

**Sous-compétence 4 : faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité**

- Item 4 : manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques (*Je sais consulter les différents types de documents concernant les événements artistiques et culturels du moment*)

Compétence 7

L'autonomie et l'initiative

**Sous-compétence 1 : être acteur de son parcours de formation et d'orientation**

- Item 1 : se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualifications variés. (*Je sais exploiter les documents papiers et en ligne de l'ONISEP, utiliser un logiciel d'orientation*)

Nota bene :

L'évaluation de ces compétences (7 items) du socle commun pourrait être réalisée par le professeur documentaliste et le professeur de la classe, de la sixième à la troisième, en fonction des projets disciplinaires et pluridisciplinaires.

Il existe un projet de création d'un livret de présentation du CDI (comportant des fiches de travail mais aussi une grille d'évaluation). Ce document serait complété par l'élève, tout au long de sa scolarité. Il sera distribué à tous les élèves de 6ème.

Ces propositions sont susceptibles d'évoluer en fonction des projets en cours.

# ANNEXE 3

Document n° 3 : Les connaissances et les compétences documentaires  
au collège et lycée

à travers des dispositifs d'évaluation  
Socle Commun de Connaissances et de Compétences /  
B2i (Brevet Informatique et Internet )

Présentation du document PACIFI (Parcours de formation à la culture de l'information)

Collège

<b>Intitulé de la compétence du Socle Commun</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Compétences</b>	<b>Activité pédagogique</b>	<b>Classe</b>	<b>Évaluation</b>

**Lycée**

<b>Connaissances</b>	<b>Compétences</b>	<b>Activité pédagogique</b>	<b>Classe</b>	<b>Évaluation</b>

**Mise en commun**  
**Progression proposée**

<b>Niveau : collège /lycée</b> <b>Classe</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Compétences</b>	<b>Activité pédagogique</b>	<b>Évaluation</b>
<b>6ème</b>				
<b>5ème</b>				
<b>4ème</b>				
<b>3ème</b>				
<b>2nde</b>				
<b>1ère</b>				
<b>Terminale</b>				



## Sitographie

<p>Socle commun de connaissances et de compétences</p>	<p><b>Direction générale de l'enseignement scolaire - Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative</b></p> <p><b>-Dossier de présentation du dispositif</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- présentation générale;</li><li>- grilles et évaluation pour les 3 paliers;</li><li>- outils pour l'évaluation des compétences : compétence 4 et B2i (la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication);</li><li>-diaporamas pour la présentation du livret personnel de compétences, modèle national du brevet personnel de compétences (LPC) arrêté du 14 juin 2010 <a href="http://eduscol.education.fr/cid47869/socle-commun-evaluation.html">http://eduscol.education.fr/cid47869/socle-commun-evaluation.html</a></li></ul> <p><b>- Conseils des corps d'inspection pédagogiques pour la mise en œuvre de la validation du palier 3</b> <a href="http://www.ac-montpellier.fr/sections/enseignement-scolaire/validation-socle-commun/">http://www.ac-montpellier.fr/sections/enseignement-scolaire/validation-socle-commun/</a></p>
<p><b>B2i</b> (Brevet Informatique et Internet)</p>	<p><b>Présentation du B2i</b> <a href="http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i">http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i</a></p>
<p><b>PACIFI</b> (Parcours de formation à la culture de l'information) Octobre 2010</p>	<p><b>Ministère de l'Éducation Nationale Direction Générale de l'Enseignement scolaire (Texte officiel)</b> <a href="http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf">http://media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf</a></p> <p><b>-Caractéristiques</b> <a href="http://www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/octobre-2010/parcours-formation-culture-information">http://www.educnet.education.fr/veille-education-numerique/octobre-2010/parcours-formation-culture-information</a></p> <p><b>-Article par Blandine RAOUL-REA</b> du mensuel numérique <i>Café pédagogique</i> n°116 <a href="http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/enseignement/documentation/Pages/2010/116_CDI_PACIFI.aspx">http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/enseignement/documentation/Pages/2010/116_CDI_PACIFI.aspx</a></p>